

FEUILLE DOMINICALE

31 janvier 2021

Enseigner ... libérer

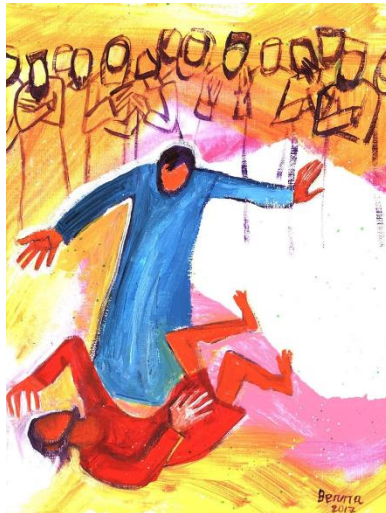
Le passage d'Évangile de ce dimanche (Marc 1,21-28) insiste sur l'enseignement de Jésus. Mais l'auteur ne nous rapporte pas ce que Jésus a dit : le contenu de l'enseignement n'est pas donné.

Or, il se trouve que les mentions d'un « enseignement nouveau, donné avec autorité » encadrent un geste accompli par Jésus : il expulse un esprit impur.

L'homme tourmenté par des puissances qui le limitent et l'enferment, le font souffrir et le poussent vers la mort, en est délivré. Le mauvais sort de lui et il retrouve la vie !

L'enseignement nouveau que Jésus donne avec autorité se trouve donc dans une parole efficace capable de libérer l'homme empêché de vivre, de vaincre ces puissances qui s'opposent à Dieu et à sa volonté d'un être humain pleinement vivant.

À la différence des scribes et autres prétendus connaisseurs des choses divines : s'appuyant sur des lois et des traditions ils délivrent un enseignement qui ne change ni leur existence ni celle de leurs auditeurs, mais qui au contraire va écraser et enfermer !



Nous pouvons dès lors nous interroger sur notre rapport à l'Évangile : est-il un discours utile pour nous donner des valeurs et nous parler de Dieu, ou est-il une parole qui nous fait quelque chose, qui change notre existence et nous amène à un plus de vie ?

« ... l'Évangile est une opération : il agit en nous. Il ne délivre pas un contenu, mais il nous fait quelque chose. »
(*L'Évangile inouï* de Dominique Collin, p.27)

Philippe Baudet

Informations

Votation fédérale du 7 mars

Les représentantes et représentants des grandes communautés religieuses de Suisse (Conseil suisse des religions, CSR) se prononcent à l'unanimité contre le projet d'interdiction de se dissimuler le visage.

Le CSR, constitué de représentantes et représentants des communautés religieuses chrétiennes, juives et musulmanes de Suisse, rejette l'initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage ». Il s'oppose à une restriction

disproportionnée de la liberté de religion. Ses membres s'engagent ensemble en faveur d'un traitement respectueux des fidèles des communautés religieuses. En lieu et place de l'initiative, le Conseil accueille favorablement le contre-projet indirect du Conseil fédéral et du Parlement.

« En tant que représentantes et représentants des plus grandes communautés religieuses de Suisse, nous voulons nous unir aujourd'hui et montrer qu'une interdiction de se dissimuler le visage ne peut en aucune manière contribuer à une cohabitation pacifique dans notre pays », a déclaré en introduction Harald Rein, président du CSR et évêque de l'Église catholique chrétienne de Suisse. Au cours de la conférence de presse, les membres du Conseil ont souligné que la liberté de religion représente l'un des plus importants piliers de la démocratie libérale de l'État de droit. Ce droit humain protège également les pratiques religieuses telles que les prescriptions vestimentaires. « Presque toutes les religions considèrent différentes formes de revêtements du corps comme un signe de révérence humaine et de vénération pour Dieu. De telles convictions religieuses méritent le respect car elles sont intimement liées à l'identité de personnes croyantes », a expliqué Montassar BenMrad, président de la Fédération d'Organisations Islamiques en Suisse.

La liberté de religion permet et favorise la pluralité religieuse et culturelle, et protège les communautés religieuses contre les pressions exercées de l'intérieur et de l'extérieur. Le CSR considère qu'il serait faux et disproportionné d'annuler ce droit fondamental au motif apparent de l'intérêt de la sécurité publique. Les initiants invoquent avant tout des préoccupations d'ordre sécuritaire envers toute personne masquée, ainsi que la protection contre la criminalité. Or « l'initiative manque son objectif », comme le déclare l'évêque Felix Gmür, président de la Conférence des évêques suisses. « L'obligation de se découvrir le visage n'offre aucune garantie contre la violence. »



C'est la raison pour laquelle le Conseil des religions se prononce en faveur du contre-projet indirect de la Confédération, qui prévoit de limiter l'obligation de montrer le visage à des fins d'identification par les autorités de l'État. Selon Ralph Lewin, président de la Fédération suisse des communautés israélites, « les restrictions de la liberté de religion ne doivent être utilisées qu'avec une extrême retenue et doivent être proportionnées. Le contre-projet est de ce point de vue acceptable. »

La modification de la loi viserait avant tout un petit groupe de femmes musulmanes, qui seraient ainsi prises dans un double conflit entre l'exigence religieuse de se couvrir le visage, et la contrainte étatique de montrer le visage. Rita Famos, présidente de l'Église évangélique réformée de Suisse, a souligné l'importance accordée à l'égalité des sexes et à l'interdiction de toute discrimination dans la prise de position du CSR. « Si nous partons toujours de l'idée que les femmes voilées sont opprimées et abaissées, nous ne rendons pas justice à la pluralité des interprétations personnelles de la religion par les femmes. » Aux yeux du CSR, il faut plutôt continuer de renforcer les droits des femmes.

Le CSR est conscient des peurs et des préoccupations de la population face à la radicalisation religieuse et aux idéologies prônant la violence. Mais l'initiative n'offre aucune solution à ce problème. « Les idéologies qui appellent à la violence sont un danger pour la sécurité publique, indépendamment du fait qu'elles se cachent ou non derrière un voile », souligne Farhad Afshar, président de la Coordination des Organisations Islamiques Suisses. C'est la raison pour laquelle un dialogue social ouvert se révèle d'autant plus important.

Communiqué du Conseil suisse des religions

Unité pastorale

Fête de la Présentation du Seigneur au Temple

mardi 2 février, messe à 18h, chapelle Saint-Georges
(rue Curtil-Maillet 23), bilingue français-italien



Mesures sanitaires et célébrations dominicales

Les messes restent possibles avec un maximum de 50 personnes, célébrants inclus, sur inscription **auprès du secrétariat des paroisses à St-Pierre**, au 024/424.20.50 (aux horaires suivants : **mardi** de 8h45 à 11h30 et de 14h à 17h ; **mercredi et jeudi** de 8h45 à 11h30 ; **vendredi** de 8h45 à 11h30 et de 14h à 16h), ainsi que par mail à l'adresse : paroisse.yverdon@cath-vd.ch (sous réserve de confirmation).

Les mariages et les baptêmes (qui se déroulent hors d'une messe) restent limités à 5 personnes, célébrant inclus.

Les funérailles doivent se dérouler dans la stricte intimité.

Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens

1 vidéo à Yverdon

Lors du dimanche de prière pour l'unité des chrétiens la célébration commune n'a pas pu avoir lieu en raison de la pandémie. Une courte vidéo a été tournée avec un message des 3 représentants des Églises d'Yverdon. Elle se veut un « lien-malgré-tout » entre nos diverses communautés chrétiennes qui n'oublient pas de prier les unes pour les autres, de prier pour l'unité. Vous pouvez visionner cette vidéo sur les liens suivants :



- Lien Youtube : <https://youtu.be/slpZ1YG111E>
- Lien pour télécharger la vidéo (2 formats à choix : mov / .mp4) https://drive.google.com/drive/folders/1P9hZBEF8gc_QtFlIneSY5p4l0Kse6g

Saint-Pierre

Soupes à la maison et récolte de denrées non périssables



Tous les MARDIS dès 18h00, Grande Salle St-Pierre

La soupe sera servie dans la Grande salle, gratuitement, et dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Denrées non périssables bienvenues.

Pour tout renseignement complémentaire : Tél. 024/424.20.50.

Nouvelle secrétaire

Nous avons le plaisir d'accueillir Madame Nathalie Hurni, d'Yvonand, au secrétariat des paroisses à St-Pierre dès le 1^{er} février 2021.

Bienvenue à elle !

Etapas de vie chrétienne

Décédés : Philippe Girardet et Marlène Volery, à Yverdon-les-Bains, et Pavlina Perreaud, à Grandson,

Union de prière

Quêtes

- **Dimanches 31 janvier** : pour les paroisses
- **Dimanche 7 février** : Apostolat des laïcs



Feuille dominicale : http://www.cath-vd.ch/cvd_parish/up-chasseron-lac/

Site internet de l'Unité pastorale : http://www.cath-vd.ch/cvd_parish/up-chasseron-lac/